



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 28 avril 2010

**Préavis N° 1/2010 concernant le
Plan de classement des arbres et
son règlement**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 avril 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 1/2010, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le plan de protection des arbres, l'inventaire des arbres monumentaux et le règlement communal sur la protection des arbres tels qu'ils figurent dans les annexes du présent préavis ;
- de prendre acte qu'aucune opposition ni observation n'ont été déposée ;
- de prendre acte du guide « Gestion des espaces verts ».

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 avril 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab

La secrétaire

Patricia Sava

